



HAL
open science

Sarcophage : entre antropophage et sarcothèque ? Quelques bizarreries de la composition savante à base verbale

Corinne Delhay

► To cite this version:

Corinne Delhay. Sarcophage : entre antropophage et sarcothèque ? Quelques bizarreries de la composition savante à base verbale. Béatrice Vaxelaire, Rudolph Sock, Georges Kleiber, Fabrice Marsac. Perturbations et Réajustements : Langue et Langage, Publications de l'Université de Marc Bloch - Strasbourg 2, pp.249-269, 2007. hal-01893325

HAL Id: hal-01893325

<https://hal.science/hal-01893325>

Submitted on 16 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Perturbations et Réajustements

Langue et Langage



Béatrice Vaxelaire, Rudolph Sock,
Georges Kleiber & Fabrice Marsac (éds)

SARCOPHAGE :
ENTRE ANTHROPOPHAGE ET SARCOTHÈQUE ?

**QUELQUES BIZARRERIES DE LA COMPOSITION
SAVANTE À BASE VERBALE**

Corinne DELHAY

Université March Bloch, Strasbourg 2

INTRODUCTION

La composition savante ou inter-fixation propose, à côté de séries relativement régulières (*coxalgie, névralgie, otalgie*, etc.), des formations dont le sens est peu ou pas prédictible : un *pédophile* aime-t-il les enfants ? Un *allopathe* est un médecin qui soigne alors qu'un *psychopathe* doit être soigné. Pourquoi un sens purement agentif pour *palindrome* (« qui court en sens inverse »), alors que *hippodrome, cynodrome*, ou *vélodrome* mettent en avant un sens locatif au point de permettre la création de *balsodrome* ?

Le but de cet article est d'abord de dresser un inventaire de quelques « anomalies » existantes, en les considérant comme des « perturbations » au sein de séries dites régulières. L'attention se portera uniquement sur trois types de composés, les composés en *-drome*, les composés en *-pathe(-pathie)* et les composés en *-phage* qui illustrent chacun à leur manière un autre type de « perturbation ». Face à ces éléments perturbateurs, on tentera de répondre aux questions suivantes : quelle est la part de l'analogie ? Le poids de l'histoire ? Le rôle de l'emprunt ? La part de créativité dans ces composés hors-normes ? Comment expliquer leur succès malgré leur caractère atypique ? Comment appréhender la notion de « règle » dans le cadre de la morphologie constructionnelle ?

Il est bien connu que le lexique a souvent été considéré comme le lieu de toutes les idiosyncrasies, et la dichotomie *grammatical / lexical* a souvent été ramenée à une opposition entre *régulier* et *irrégulier*. En réaction contre cette conception, certaines théories morphologiques, à caractère générativiste, comme le modèle de D. Corbin (1987, 1991), ont voulu faire de la « règle » le moyen d'engendrer des structures possibles avec leur sens prédictibles, les « irrégularités de surface » se trouvant ramenées au statut de « sous-régularités » moyennant une « stratification des données observables ». L'hypothèse que je souhaite explorer ici est que la création lexicale, sans être totalement imprévisible, procède peut-être

autant de l'analogie que de la « règle » - au sens générativiste - et que certains items fonctionnent comme des « modèles » pour engendrer tout un paradigme qui hérite d'une partie des propriétés morphologiques mais surtout sémantiques de ce modèle. Ce dernier point (héritage de propriétés sémantiques) suppose que la compétence morphologique en langue s'appuie sur une représentation sémantique inter-subjectivement stable de la signification des unités lexicales (Kleiber 1999 : 75), sens préconstruit décomposable linguistiquement et comportant des données encyclopédiques.

1. Le problème de l'identification sémantique et catégorielle des bases : les composés en *-drome*¹

1.1. Il existe plusieurs séries en *-drome*

Les composés en *-drome*, s'ils remontent tous à un élément d'origine grecque *dromos* se répartissent en deux grandes séries en fonction non seulement de la nature du 1^{er} terme, mais aussi de la valeur du second terme.

La première série, qui semble fermée, quasi improductive, fournit des composés appartenant à des langues de spécialité (zoologie, mathématiques, rhétorique, médecine). Elle comporte des noms ou des adjectifs dont le 1^{er} élément est une préposition ou un adverbe, le second élément étant une base verbale qui a donné naissance, dès le grec, à un dérivé agentif paraphrasable par « qui court ». On trouve *anadrome*² (« qui court en remontant »), *monodrome*³ (« qui court de façon unique »), *palindrome*⁴ (« qui court

¹ Les définitions sont celles du *Robert Electronique* (RE) ou du *TLFi*.

² Anadrome : (1808) gr. *anadromos* « qui court en remontant » ♦ Zool. Se dit des poissons de mer qui remontent les fleuves pour y pondre. *Le saumon est anadrome.* [in R.E.]

³ J. — MATHÉMATIQUES 1. [Le 2^e élém. est issu du gr.] adj. *Fonction monodrome ou uniforme dans un domaine.* Fonction de la variable complexe $f(z)$ qui, en tout point z de ce domaine, ne peut prendre qu'une seule valeur (d'apr. *Lar. encyclop.*). *Cauchy lui-même réexamine la théorie générale des fonctions de la variable complexe et forge un vocabulaire qui en précise les propriétés: fonctions monodromes, pour celles que nous appelons uniformes, et surtout fonctions monogènes, pour celles qui sont continues et dont la dérivée est en chaque point bien définie (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 1, 1961, p. 63).* [in TLFi]

⁴ I ♦ Didact. Mot, groupe de mots qui peut être lu indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche en conservant le même sens (ex. ressasser, élu par cette crapule) (cf. *Phrase rétrograde**). (in R.E.)

en sens inverse ») et *prodrome*⁵ («qui court devant»), *syndrome* ayant une autre étymologie⁶.

La seconde série connaît, au contraire, une certaine productivité, ou du moins il semble qu'elle repose sur un patron morphologique suffisamment disponible pour permettre des créations spontanées, comme en témoignent les hapax en langue familière qu'on a pu trouver. Ces composés sont des noms dont le 1^{er} élément est Nominal ou Verbal, le second élément, qui peut constituer une entrée du dictionnaire, comme c'est le cas dans le R.E., étant paraphrasé par « course ».

Je me concentrerai sur l'étude de cette seconde série pour tenter de dégager les procédures qui ont pu présider à la construction des composés nouveaux.

1.1.1. Le 1^{er} terme est nominal : N-drome

Listes :

- A) *Aérodrome* ; *Autodrome* ; *Boulodrome* ; *Cosmodrome* ;
Cynodrome ; *Hippodrome* ; *Vélocrome*
- B) *Bousidrome* ; *Cantharodrome* ; *Députodrome* ; *Hypnodrome* ;
Mouchodrome ; *Ratodrome*

On relève que, quelque courte qu'elle soit, cette liste comporte beaucoup d'hapax et/ou de mots rares. Je commencerai par rappeler les définitions lexicographiques des termes les plus lexicalisés (liste A), avant d'éclairer le sens des (quasi)-hapax en fournissant un contexte littéraire⁷ où ils figurent (liste B).

Liste A :

Aérodrome

(R.E.) 1903 « ♦ Terrain aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions. » in R.E.

(TLFI) 1907, *Nouv. Lar. ill. suppl.* : **Aérodrome**. Endroit où l'on prépare le lancement d'un ou de plusieurs ballons. (TLFI)

⁵ ♦ Littér. Ce qui annonce un événement. ⇒ *préambule*. « Il voyait venir la rupture avec la Russie, prodrome de la grande crise qu'il attendait » (Madelin).

⁶ *syndrome* : 1824 ; n. f. de 1547 à 1872 ; gr. *sundromè* « réunion », par le lat. « ♦ Méd. Association de plusieurs symptômes, signes ou anomalies constituant une entité clinique reconnaissable ».

⁷ Les textes sont extraits de la base Frantext.

Il faut noter, cependant, qu'avant ce sens « locatif », *aérodrome* a eu brièvement un sens « agentif » le rapprochant de la première série : « HIST : I. 1896 « machine volante » (*Année sc. et industr.*, 1896, p. 117 : l'*aérodrome* du professeur Lengley) » (in TLFi)

Autodrome

1900 « ♦ Piste fermée pour courses ou essais d'automobiles. » (in R.E.)

Boulodrome

1899 « ♦ Lieu réservé au jeu de boules. » (in R.E.)

Cosmodrome

(R.E.) : 1961 « ♦ Base de lancement d'engins spatiaux (dans l'ex-U. R. S. S.). »

(TLFi) : « *Cosmo-* a été préféré à *astro-* pour former le mot désignant la base d'où sont lancés les vaisseaux cosmiques. On dit *cosmodrome* et non *astrodrome*, qui est apparu comme "terme virtuel sous la plume d'un grammairien mais n'a été rencontré dans aucun énoncé dans une situation d'astronautique" (GUILB. *Astronaut.* 1967, p. 282).

Cynodrome

v. 1938 « ♦ Piste aménagée pour les courses de lévriers. » (in R.E.)

Hippodrome

1534 ; *ypodrome* XIII^e; lat. d'o. gr. *hippodromus*

1 ♦ Antiq. Cirque de forme oblongue aménagé pour les courses de chevaux et de chars.

2 ♦ (1853) Mod. Terrain de sport hippique ; champ de courses (in R.E.)

Vélodrome

1879 « ♦ Piste entourée de gradins, aménagée pour les courses de bicyclettes ». (in R.E.)

Liste B :

Bousidrome

1985, hapax de Yann Queffélec « Lieu où l'on met les bousiers »

[les deux personnages sortent des « bousiers », sorte de coléoptères, des bouses de vaches]... cuiller à soupe, trifouillaient-ils minutieusement les basses œuvres vachères avec l'euphorie du chercheur d'or. Le soir, Tatav épinglait vives ses proies sur son **bousidrome** : une grande feuille de carton blanc collée au mur, où l'on voyait chaque

spécimen assorti d'un patronyme en latin. **QUEFFÉLEC Yann**, *Les Noces barbares*, 1985, p. 76

Cantharodrome

1968, hapax de Raymond Queneau « Lieu où l'on joue au cerf-volant », du grec *kantharos* « scarabée »

HUBERT

Pourrais-je parler à M. Icare ?

UNE DEMOISELLE DE MAGASIN

M. Icare est sorti avec Madame.

HUBERT

Et pourrais-je savoir où ils sont allés. C'est très important.

LA DEMOISELLE DE MAGASIN

Ils sont allés sur le terrain.

HUBERT (stupéfait)

Se battre en duel ?

LA DEMOISELLE DE MAGASIN

Hi hi. Non, sur le terrain où ils jouent au cerf-volant.

HUBERT

Ils jouent au cerf-volant ? Et où se trouve ce terrain ?

LA DEMOISELLE DE MAGASIN

Le long de la Seine, près du pont de Puteaux.

HUBERT

Merci de ce précieux renseignement.

Il se jette dans son taxi en criant l'adresse.

LE CHAUFFEUR

Ah Monsieur veut voir le cantharodrome ?

HUBERT

Le cantharodrome ? Qu'est-ce que cela ?

LE CHAUFFEUR

Monsieur n'est pas au courant ? On en parle dans les journaux, tantôt

à la chronique sportive, tantôt à la chronique scientifique

(...)

Un peu plus loin, devant le cantharodrome.

LE CHAUFFEUR

Vous arrivez bien : le voilà qui s'envole [C'est Icare qui s'envole.

Premier vol avec passagère : LN]

QUENEAU Raymond, *Le Vol d'Icare*, 1968, 250-251

Députodrome

« chambre des députés ».

Pas au cinéma, elle n'acceptera pas. Pas au **députodrome**, elle n'aimera pas ça. Pas aux courses de veaux, elle aura peur. Pas à l'hôpital Saint-Louis, c'est défendu. Pas au musée du Louvre, il y a des satyres derrière les chérubins. **VIAN Boris**, *L'Écume des jours*, 1947

Hypnodrome

Néologisme de Michel Tournier (*Le Roi des Aulnes*), synonyme de *dortoir*.

C'est plus en somme un **hypnodrome** qu'un dortoir au sens traditionnel du terme. **TOURNIER Michel**, *Le Roi des Aulnes*, 1970

Mouchodrome

Argot : « crâne chauve » (vu comme piste d'atterrissage pour mouches)

Il se vantait, Greluche. Avec son petit trois mois, sa forêt de poils sur le sternum et son crâne-**mouchodrome**, devait pas faire tant de conquêtes. **GUÉRIN Raymond**, *L'Apprenti*, 1946

Ratodrome

Défini par « Lieu de plaisir fréquenté par des gens louches » dans le TLFi à l'article **Rat**, avec une citation de Raymond Queneau (*À l'angle de l'avenue de Chaillot, un ratodrome satisfaisait les goûts d'une clientèle de voyous, d'amateurs de chiens et de gens riches* (QUENEAU, *Pierrot*, 1942, p. 65). On aurait pu, plus concrètement, le définir comme « aire réservée aux combats de rats et de chiens » comme le suggère cette autre citation :

Soupault, et avec lui l'infamie totale - ne parlons même pas de ce qu'il signe, parlons de ce qu'il ne signe pas, des petits échos de ce genre qu'il "passe", tout en s'en défendant avec son agitation de rat qui fait le tour du **ratodrome**, dans les journaux de chantage comme aux écoutes... **BRETON André**, *Les Manifestes du surréalisme*, 1942, p. 106

À cette liste, il convient peut-être d'ajouter un homonyme implicite de **Vélodrome** créé par Boris Vian sur la base *veau/vel-(velin)*, encore qu'on puisse se demander si la paraphrase « course de veaux » n'est pas précisément une désignation ironique du vélodrome et des sportifs qui s'y ébattent !

Pas au cinéma, elle n'acceptera pas. Pas au **députodrome**, elle n'aimera pas ça. Pas aux **courses de veaux**, elle aura peur. **VIAN Boris**, *L'Écume des jours*, 1947

1.1.2. Le 1^{er} terme est verbal : V-drome

Liste C : Baisodrome ; Flippodrome ; Mirodrome ; Tringlodrome

Baisodrome

1940 « ♦ Fam., plaisant Lieu réservé aux ébats amoureux. » (*in R.E.*)

R767/ **GUÉRIN Raymond** / *L'Apprenti* / 1946

Son gibier, à lui, c'étaient les petites poules qu'il faisait au bai, qu'il rencarrait au cinéma et qu'il enfilait, l'après-midi, dans sa turne. Son **baisodrome**, comme il l'appelait...

Quoique familier, le terme *baisodrome* est bien ancré dans le lexique comme le prouvent ces deux textes trouvés sur le web :

Mes parents, en me proposant cela, me font confiance, et de plus, mon père reviendra tous les deux mois... cela veut dire que cette maison ne peut en aucun cas être un **baisodrome** ambulante. Évidemment, tu me diras... Mais je sais ce que c'est alors si tu dis oui, je te fais confiance pour en tirer les conséquences discrètes que tu sais.
<<http://theoblast.free.fr/annees/an019/a019m05j02.html>>

Le **baisodrome** du 3ème millénaire ! (...) Excusez-moi pour le terme vulgaire qu'est "baisodrome" ; ce n'est pas dans mes habitudes, mais là, il faut vraiment que j'extériorise mes pensées, et ciao est toujours là pour me soulager en ce sens ! Voilà, je m'explique : au début, comme tout le monde, j'étais curieuse à l'idée de voir 11 personnes enfermées et filmées 24heures sur 24 : le concept m'amusait. Mais, au fil du temps, l'émission a montré son vrai visage. Je ne m'attarderais pas à critiquer les participants ; après tout, c'est leur choix, je le respecte. Mais M6 en fait trop.
http://www.ciao.fr/Le_Loft_Loft_Story_Avis_216340

Flippodrome

« Pièce où l'on flippe »

R768/ **HANSKA Evane** / J'arrête pas de t'aimer / 1981
J'ai les nerfs qui lâchent et mon fiancé du vendredi en fait autant. Allez je les mets. Salut la compagnie. Je tanguer sur les pavés de l'impasse. Je m'enferme dans mon **flippodrome** et je me farcis deux Mandrax. Petites pilules et lames de rasoir je me fais un show pour moi toute seule. Violence pour mémoire.

Mirodrome

1979 « ♦ Salle composée d'une série de cabines individuelles disposées en demi-cercle autour d'une scène où s'exhibe une femme nue évoluant derrière une glace sans tain. ⇒ **peep-show**. (in R.E.)

Tringlodrome

1960, Hapax d'Albert Simonin, synonyme du déjà lexicalisé *baisodrome* :

R858/ **SIMONIN Albert** / Du mouron pour les petits oiseaux / 1960
... et une bonne roteuse aidant, la même va pas boudier coquette. Le voilà soudain distrait, un rien contrarié aussi. A l'accoutumée, c'est la cabane discrète, ce **tringlodrome** ! Des gens qui en décarrent si tôt, tel le couple qui débouche de l'escalier et s'avance vers la porte, il a jamais rencontré. La même Olga pique pudiquement du pif...

1.2. Comment expliquer les créations en *-drome* ?

Il est évident que le terme à l'origine des séries A et B, dont le 1^{er} terme est nominal, est *hippodrome* : sur les 13 items de cette série, 6 ont un N désignant un animal en 1^{er} terme, et 5 autres mots ont comme 1^{er} terme un N qui désigne un engin pouvant être considéré comme un succédané du cheval considéré non comme animal mais comme moyen de transport. L'emprunt par les langues modernes du terme grec *hippodromos* s'explique par la nécessité de dénommer un type de référent qui s'apparente à ce que l'on sait des courses de chevaux dans un stade olympique ou delphique en Grèce ou dans un cirque pour ce qui est du monde romain.

Rappelons le mode de construction de ce composé dans la langue grecque.

1.2.1. L'origine du terme *hippodrome*

Il s'agit d'un composé dont le 1^{er} terme est la base nominale désignant le cheval et le second terme un dérivé thématique *dromos* construit sur une racine **drem/drm/drom* signifiant « courir ». *Dromos* présente deux sens : a) course (de chevaux, d'athlètes) ; b) lieu où l'on court, la piste, le gymnase, la rue.

Mais il existe deux composés *hippodromos* en grec, distingués par leur accentuation, conformément à un système très régulier d'opposition :

- (i) *Ippodromos* « lieu pour les courses de chevaux ou de chars », un composé indirect puisque le sens n'est pas strictement la fusion du sens des éléments, ce qu'on appelle un « composé possessif » en grammaire comparée.

Cependant, j'observe que dans ce qui est apparemment la première attestation du mot en grec *Leïos d'ippodromos amphis* : « la piste pour les chevaux, de part et d'autre, est toute unie », (*Iliade*, 23, 330), le mot renvoie uniquement au sens locatif de « piste » attesté dans le mot simple *dromos* qui figure quelques vers plus haut : *Ippoi dé planoontai ava dromon, oud'katiskei* : « les chevaux errent sur la piste, et il ne les (re)tient plus » (*Iliade*, 23, 321).

- (ii) *Ippodromos*, « soldat de la cavalerie légère » (*Herod*, 7, 158), nom d'agent accentué sur la base verbale en 2^e position, comme *skutotomios* « celui qui coupe le cuir », « cordonnier ».

Notons que ce sens agentif de *-drome* se retrouve en français dans au moins un composé savant, *tichodrome*⁸ « qui court sur les murs »,

⁸ ORNITH. Passereau grimpeur qui vit dans les montagnes et les lieux abandonnés, aux allures caractéristiques de papillon, dont le plumage gris et

mais qu'il a aussi existé dans le composé disparu *aérodrome* au sens de « machine volante ».

Quoi qu'il en soit, le mot *hippodrome* dans son sens plutôt locatif figure en français en 1534 avec le sens paraphrasé par Rabelais lui-même de « lieu où se promènent les chevaux » :

R421/ RABELAIS François / Gargantua / 1542

page 139 / CHAPITRE XIV. Comment Gargantua feut institué par un sophiste en lettres latines. Ce que considerant *Alexandre en l'**hippodrome** (qui estoit le lieu où l'on pourmenoit et vouldigeoit les chevaux), advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayer qu'il prenoit à son ombre.

1.2.2. *Hippodrome* comme source d'un paradigme

Entre le premier sens du mot en grec, à savoir uniquement « piste pour chevaux » mais dans un contexte de course, et la première attestation en français (*ypodrome* « cirque pour les courses équestres » d'après la notice étymologique et historique du TLFi⁹), qui renvoie à une réalité culturelle romaine, on constate que la formule « sémémique » s'est progressivement enrichie pour aboutir au sens moderne d'*hippodrome* comme « champ de course », avec un trait sémantique implicite concernant la forme de ce genre d'endroit. On peut donc considérer que le terme comporte en français moderne les traits sémantiques suivants : « [lieu] [de forme circulaire] [destiné à] [courses] [de chevaux] », les champs de courses modernes n'étant que la transposition du cirque latin. Le 1^{er} terme peut donc commuter avec tout nom d'animal servant de support à une course (chiens, rats), et par extension à tout engin mécanique ayant remplacé le cheval dans ce type d'activité (autodrome). Le commentaire épilinguistique de Queneau - souligné en gras par moi - en est une belle illustration :

noir est souligné par deux grandes taches rouges aux ailes (d'apr. Animaux 1981). Tichodrome échelette. Espèce de tichodrome vivant dans les Alpes et les Pyrénées. En Europe on trouve le Grimpereau (...), le Tichodrome échelette (...) au bec droit qui (...) a un vol papillonnant typique (Encyclop. Sc. Techn. t. 8 1972, p. 744, s.v. passériformes). **Prononc.** : [tikɔdrom]. V. -one. **Étymol. et Hist.** 1823 zool. (BOISTE Hist. nat.). Empr. au lat. sav. tichodroma (1811, ILIGER ds CUVIER Règne animal t. 1, p. 409), formé du gr. τέτυρος « le mur » et du suff. -drome (in TLDFi).

⁹ Étymol. et Hist. XIII^e s. *ypodrome* « cirque pour les courses équestres » (trad. de G. de Tyr, éd. P. Paris, t. 2, p. 413), attest. Isolée ; 1534 *hippodrome* « id. » (RABELAIS, *Gargantua*, éd. R. Calder, M. A. Screech, V. L. Saulnier, chap. 13, p. 95); p. ext. 1828 « champ de courses » (*Journ. des haras*, 15 nov., 91 ds QUEM, DDL t. 18). Empr. au lat. class. *hippodromus* « id. », lui-même empr. au gr. ἵπποδρόμος, composé de ἵππος « cheval » et δρόμος « course ».

S600/ QUENEAU Raymond / Le Vol d'Icare / 1968 / pp. 190-191
Chapitre LIV. Au garage. Corentin Durendal passe
précautionneusement un chiffon propre sur une voiture neuve.

MONSIEUR BERRIER

Alors, Icare, qu'est-ce que tu dis de ce petit bijou ?

ICARE

Je dis : mince.

MONSIEUR BERRIER

C'est une Panhard-Levassor. On va dépasser les trente à l'heure avec
ça. Peut-être le trente-cinq.

ICARE

Où ira-t-on pour se livrer à de telles vitesses ? Le bois n'est plus
tenable, c'est plein de gardes forestiers.

MONSIEUR BERRIER

Il faudrait construire une **route spéciale où ne circuleraient que les
voitures automobiles**. On l'appellerait un **autodrome**.

ICARE

Quel rêve ! De la vitesse sans gardes forestiers.

MONSIEUR BERRIER

Eh oui. Mais l'ennui c'est que **sur cet autodrome on irait de nulle
part à nulle part**.

ICARE

Et pourquoi, monsieur Berrier, irait-on de nulle part à nulle part ?

MONSIEUR BERRIER

Parce que cet **autodrome, par définition, serait circulaire**.

ICARE

Je ne vois pas pourquoi. **Ni auto, ni drome n'indiquent la
circularité**, d'après le lointain et instinctif souvenir qui me reste de
la langue de mes ancêtres.

MONSIEUR BERRIER

Peut-être. Mais moi je vois cela circulaire, c'est bien mon droit,
non ?

ICARE

Je ne vous contredirai pas, Monsieur Berrier.

MONSIEUR BERRIER

Un rêve encore plus fou serait une route uniquement réservée aux
voitures et qui irait de quelque part à quelque part.

ICARE

Et on l'appellerait une autostrade.

MONSIEUR BERRIER

Non, une autoroute.

ICARE

Bien, monsieur Berrier.

Ainsi, un *autodrome* est, selon Queneau, une « route circulaire où ne
circulent que les voitures automobiles », le composant sémantique
« circulaire » s'imposant comme une évidence (« *cet autodrome, par
définition, serait circulaire.*») et non pas pour des raisons linguistiques
puisque « *Ni auto, ni drome n'indiquent la circularité* » en grec
comme le rappelle Icare. On peut dès lors s'interroger sur ce qui
fournit à titre de présupposé le trait [circulaire]. Il me semble que l'on

peut invoquer deux explications qui ne sont sans doute pas exclusives l'une de l'autre de l'autre mais complémentaires comme c'est souvent le cas chez ce maître du langage qu'est Raymond Queneau : d'une part ce trait relève du composant encyclopédique et provient de la connaissance que nous avons de la forme particulière du cirque romain où se déroulaient les courses de chevaux, mais d'autre part, si un autodrome est un lieu où circulent des voitures, il ne peut être que circulaire puisque *circuler* provient de *circulare* lui-même issu de *circus* « cercle ». Ainsi, si je puis me le permettre, la boucle est bouclée !

À partir de la formule « sémémique » de base d'*hippodrome*, à savoir [lieu] [de forme circulaire] [destiné à] [courses] [de chevaux], on peut observer tous les glissements sémantiques qui s'opèrent et qui aboutissent à des modifications de la « règle » initiale, tant en ce qui concerne l'identité catégorielle du 1^{er} terme que dans la sélection des traits sémantiques. Ainsi, le trait [de chevaux] peut être remplacé par son hyperonyme [animal], ce qui rend possible la création de *cynodrome* et *ratodrome*. Mais par généralisation ([+Animé]) puis inversion de ce trait ([-Animé]), à condition que les réalités désignées partagent avec cheval au moins un trait fonctionnel comme [moyen de transport], on obtient des dénominations comme *autodrome*, *vélodrome*. Ces quatre composés répondraient ainsi à une formule comme [lieu] [de forme circulaire] [destiné à] [courses] [de [+/- Animé]]. Par extension, avec la disparition du trait [de forme circulaire] et la généralisation du trait [courses] en [déplacement], soit la formule [lieu] [destiné à] [déplacement] [[+/- Animé]], on obtient les composés *aérodrome*¹⁰, *boulodrome*, *cantharodrome*, *cosmodrome* et *mouchodrome*. Ces composés comportent tous un premier terme qui désigne des référents qui volent, qu'ils soient inanimés ou animés. Boulodrome semble faire exception dans la série, mais s'y intègre pleinement si l'on accepte l'idée que les boules de pétanque « décollent » de la main du joueur pour « atterrir » le plus près possible du cochonnet.

Enfin, par un nouveau mouvement de généralisation conduisant à une réduction de la formule « sémémique » à [lieu] [destiné à] [X], on obtient un patron sémantique qui permet de rendre compte de n'importe quel composé, même ceux qui jusqu'ici avaient été mis à part du fait que le 1^{er} terme était non une base dite nominale mais verbale. En effet, si X comporte les traits [+Animé] [+Hum], on obtient *députodrome*¹¹ ; si X comporte les traits [+Animé] [-Hum], on a *bousidrome* ; si X désigne un prédicat, on a *baisodrome*,

¹⁰ Notons que le 1^{er} terme de ce composé est obtenu par troncation à partir des bases *aéronef* ou *aéroplane*.

¹¹ Dans ce composé, le trait [circulaire] converti en « héli-circulaire » est implicite et relève de la compétence encyclopédique, autrement dit de notre connaissance de l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

flippodrome, *mirodrome*, *tringlodrome*, construits sur des bases dites verbales, mais aussi *hypnodrome* dont la base, qu'elle soit nominale ou verbale désigne clairement un prédicat d'activité (dormir, sommeil). Finalement, il n'est pas étonnant que l'on puisse avoir des termes désignant des prédicats d'activité, le trait [comporte] comportant lui-même un trait de dynamicité.

1.2.3. Examen du néologisme *hypnodrome*

Si l'on revient au texte de Michel Tournier, on constate que la création du néologisme *hypnodrome*, synonyme partiel de *dortoir*, s'appuie sur la récupération de la majeure partie des traits sémantiques d'*hippodrome*, mais à titre de valeurs connotatives, de sèmes afférents si l'on reprend la terminologie de Rastier :

S123/ **TOURNIER Michel** / Le Roi des Aulnes / 1970 / p. 350

Les nuits commençant à fraîchir, et le manque de charbon ne permettant plus de faire fonctionner le chauffage central, il a fallu renoncer aux petits dortoirs de huit lits, et installer en dortoir général, chauffé par des poêles de fonte, la grande salle des chevaliers. Les enfants ont accueilli avec enthousiasme un changement dont ils attendent la possibilité de vastes chahuts (...).

Les enfants ont pris sur eux de serrer les petits lits les uns contre les autres, formant ainsi comme un plancher surélevé, une **chaussée** blanche et matelassée que je me suis plu à parcourir pieds nus dans tous les sens. C'est plus en somme un **hypnodrome** qu'un dortoir au sens traditionnel du terme.

L'hypnodrome a fait merveille. Le grandiose chahut espéré par les enfants a déroulé ses fastes. C'était superbe ! Une **chevauchée** éperdue à tort et à travers la grande **plaine** élastique, pavée de petits lits blancs. Tournoiments d'édredons et d'oreillers fauchant des grappes de combattants qui croulaient en hurlant de joie, **poursuites** sauvages qui s'achevaient sous les sommiers, assauts furieux menés contre une forteresse molle de matelas entassés, et tout cela dans une touffeur de serre, saturée de chaleur **animale**, derrière les épais rideaux qui oblitéraient toutes les fenêtres.

La cohésion du texte est assurée par l'enchevêtrement d'isotopies engendrées par la richesse sémantique du mot *hippodrome*. On retrouve, avec le terme *grande plaine élastique*, le sens homérique de *dromos* qui désigne le lieu où s'ébattent les chevaux des héros homériques, mais le terme *chaussée* vient moderniser l'emploi en permettant d'étendre l'allusion à l'espace dans lequel se déploient n'importe quel référent rapide, espace dorénavant pavé, ce que suggère l'expression (*grande plaine élastique*), *pavée de petits lits blancs*. En revanche le trait [cheval] est clairement évoqué dans les termes *chevauchée*, *chaleur animale*, mais aussi celui de [course] dans

à nouveau *chevauchée, poursuites sauvages*. Dans ce contexte, le mot *tournoiement* fait presque figure de syllepse de sens : certes, il désigne le mouvement des oreillers tournoyant au-dessus de la tête des combattants avant d'être lancés sur leurs adversaires, mais on ne peut s'empêcher de le rapprocher du mot *tournoi* qui n'est jamais qu'un autre nom d'action mais formé par conversion sur *tournoyer*.

1.2.4. Bilan

On constate dans le petit paradigme qui vient d'être donné :

- a. que les composés récents (depuis le début du XXe siècle) perdent progressivement le sème [course] pour ne plus conserver que le sème [lieu], ce qui finalement n'est qu'un simple retour au sens premier de l'élément *-drome* - ce qui contredit en partie l'approche lexicographique traditionnelle, avec cependant cette différence que étymologiquement *drome* désigne un espace destiné à des déplacements rapides et que les composés récents ont un sens locatif et statique.
- b. Qu'il est extrêmement difficile de trouver une règle unique qui correspondrait à ce que les morphologues appellent « sens prédictible ».
- c. En revanche, on constate qu'il existe une véritable filiation entre les divers sens observables, ce qui nous ramène beaucoup plus à la conception sémantique « dérivative » des grammairiens du XIXe, Darmesteter en tête.
- d. Enfin, si des opérations sémantiques différentes et si des rapports catégoriels nouveaux apparaissent au fil du temps, faut-il pour autant en conclure que l'hétérogénéité des items créés résulte de l'existence de différentes règles morphologiques ?

2. Existence de deux règles : les noms en *-path(i)e*

2.1. Présentation des données

L'organisation de l'article *-PATHIE*, *-PATHIQUE*, *-PATHE* du TLFi invite à voir deux règles pour les mots savants construits avec ces éléments. Cependant, l'étude des données conduit à revoir le classement proposé en ramenant une partie des items à la règle la plus productive :

I. — [*-pathie* exprime une manière d'être affecté, de sentir, de ressentir, caractérisée par le 1^{er} élém. ; celui-ci est le plus souvent issu du gr.]

A. — [Les mots constr. désignent ou expriment un rapport avec des phénomènes sensitifs d'ordre pathol.] :

B. — [Les mots constr. désignent un rapport à autrui] :

C. — I. [Les mots constr. désignent le principe d'une thérapeutique et, *p. méton.*, une méthode thérapeutique, le dér. en *-pathe* correspondant désigne le praticien] :

II. — **PATHOL.** [*-pathie* signifie maladie, phénomènes morbides, dont la nature est précisée par le 1^{er} élém. ; les noms des maladies correspondants sont constr. avec le formant *-pathe* qui fonctionne en gr. sous la forme $\pi\alpha\theta\acute{\eta}\varsigma$; ils sont néanmoins sentis comme des dér. régressifs du subst. désignant la maladie]

A. — [Le 1^{er} élém. désigne l'organe ou la fonction lésés]

B. — [Le 1^{er} élém. désigne la cause de la maladie ou du phénomène morbide]

C. — [Le 1^{er} élém., gén. issu du gr., désigne un symptôme, une caractéristique de la maladie]

D. — [Le 1^{er} élém., issu du gr., caractérise le phénomène désigné par le second]

Regardons de plus près les exemples donnés :

Sous I., on trouve des termes dont le 1^{er} élément est plutôt de nature adverbiale, prépositionnelle ou adjectivale, et *-pathie* se glose par le sens général de « sensation, perception, sentiment », tout terme évoquant le « Fait de ressentir, d'éprouver ». On trouve sous le titre I.A. le terme *hyperpathie* glosé par « Sensibilité exagérée à la douleur » et sous I.B. des termes qui désignent un rapport à autrui comme *antipathie*, *apathie*, *sympathie* (empr. grec), *télépathie* (empr. angl), *empathie*.

Sous II., le 1^{er} élément est plutôt de nature nominale et désigne un organe affecté, une cause ou un symptôme d'une maladie, le second terme prenant alors le sens d'affection (morbide), donc de maladie. Les divisions de l'article se justifient par la nature sémantique du 1^{er} terme. Il désigne en II.A. l'organe ou la fonction lésés (*artériopathie* « Affection des artères » ; *gastropathie* « Affection de l'estomac » ; *logopathie* « Trouble du langage »), en II.B. la cause de la maladie ou du phénomène morbide (*cinépathie* « mal des transports » ; *cryopathie* « Affection causée par le froid » ; *technopathie* « Maladie professionnelle »), et en II.C. un symptôme, une caractéristique de la maladie (*échopathie* « Imitation des jeux de physionomie, des gestes et des attitudes d'un observateur, se reproduisant automatiquement avec autant de promptitude et de brusquerie qu'un réflexe »).

Cependant sous I.C., paragraphe qui regroupe des mots désignant une thérapeutique et qui semblent formés sur le modèle d'*homéopathie*, on trouve en position de 1^{er} élément des noms (*naturopathie*, *ostéopathie*) et inversement, sous II.D., le 1^{er} terme est soit un adjectif ordinal (*proto*, *deutéro*), soit une préposition (*pro*). Le classement proposé n'obéit donc pas à des contraintes strictement morphologiques, et, qui plus est, les termes qui figurent sous I.C. paraissent obéir à une règle totalement différente de celle qui

gouverne la majorité des termes. C'est donc cette perturbation-là que je vais tenter d'explicitier en faisant l'hypothèse que c'est la création du terme *homéopathie* qui a engendré ce détournement.

2.2. Etude de l'histoire du terme *homéopathie*

Compte tenu du rôle de modèle que semble tenir le terme *homéopathie*, emprunté à l'allemand, il paraît intéressant de regarder les choses plus dans le détail. Ainsi, la notice étymologique et historique du TLFi fournit les renseignements suivants :

Att. ds *Ac. dep.* 1878. Vx : graph. -*æo-* ds GATTEL 1841 et BESCH. 1845; à titre de var. ds *Lar. Lang. fr.* V. *homéo-*. **Étymol. et Hist.** 1827 adj. et subst. (J. BIGEL, *Examen théorique et pratique de la méthode curative du Dr Hahnemann, nommée homéopathie*, t. 1, p. 13 : médecin **homéopathe**; *ibid.*, t. 3, p. 214 : l'**homéopathe**). Soit dér. régr. de *homéopathie**, élém. final -*pathe**, soit empr. à l'all. *Homöopath*, de même sens; cf. le gr. *ὁμοιοπαθής* « affecté de même que ».

Le terme est utilisé pour la 1^{ère} fois en 1808 par son inventeur, le Dr Hahnemann dans la *Lettre à un médecin de haut rang dans L'Indicateur général des Allemands*, n°327, en référence aux effets non homéopathiques des médicaments classiques : « Cette découverte est tellement importante que, si on la mettait en pratique, l'expérience apprendrait bientôt à chacun qu'il n'y a qu'en appliquant les médicaments d'après la méthode curative, *similia similibus*, qu'on obtient un résultat durable, en très peu de temps et à l'aide des plus faibles doses, tandis que la méthode palliative [*contraria contrariis*], suivie par tous les médecins sans exception, ne peut soulager que pendant quelques heures, après quoi le mal reparait plus fort qu'auparavant ». Un médicament homéopathique selon la formule de 1808 de Hahnemann - est donc un médicament qui soigne la maladie chronique parce qu'il crée une maladie similaire, expression que tente de résumer le composé néologique *homéo-pathie* « maladie similaire », ce que rendait simplement auparavant l'expression latine *similia similibus* telle qu'on peut la trouver dans ce texte de 1796 :

§ 433 Tout médicament efficace provoque dans le corps humain un **genre de maladie** particulière qui est d'autant plus caractéristique, marquée et violente que le médicament est efficace. Imitons la nature qui guérit parfois une maladie chronique par une autre qui vient s'y ajouter, et utilisons pour la maladie à guérir (surtout chronique) le médicament qui est à même de provoquer une autre maladie artificielle, la plus semblable possible, et la première sera guérie ; *similia similibus*

§ 438 Plus l'action directe du médicament provoque des symptômes identiques à ceux de la maladie à guérir, plus la maladie artificielle se rapprochera de la maladie à supprimer et plus on sera certain du

bon résultat [en vertu du principe énoncé au § 435, à savoir que la plupart des médicaments ont une action initiale directe et une action ultérieure indirecte. « Cette dernière produit généralement un état opposé au premier ».

§ 439 ...pour découvrir les véritables vertus curatives d'un médicament dans les maladies chroniques, il faut tenir compte de la **maladie artificielle spécifique** qu'il provoque généralement dans l'organisme. Il faut ensuite le faire correspondre à un état pathologique très similaire qu'il s'agit de supprimer.

Ainsi sera mis en évidence le principe très semblable selon lequel il faut chercher des médicaments qui provoquent habituellement une **maladie similaire**, voire très similaire, pour supprimer radicalement certaines maladies chroniques. »

Ainsi, le fait que *homéopathie* désigne un mode de traitement n'est finalement pas en contradiction avec la « règle » qui construit de façon très productive des noms désignant des affections ou maladies diverses. C'est le principe même de ce genre de traitement, qui traite le « mal par le mal » en provoquant une maladie similaire à celle qu'on veut combattre, qui a entraîné cet apparent renversement sémantique qui conduit à interpréter *-pathie* comme synonyme de « thérapie » et non plus de maladie ». Si *homéopathie* a été créé avec le sens de « maladie similaire », pragmatiquement le type de traitement désigné a été vu comme une forme alternative de façon de soigner, l'homéopathie s'opposant à l'allopathie. Ce faisant, *homéopathie* est devenu lui-même tête d'un nouveau paradigme, celui qui regroupe les noms désignant des médecines nouvelles, comme la naturopathie ou l'ostéopathie. Dès lors, il s'avère que la notice lexicographique du TLFi pourrait être modifiée, les termes figurant sous le titre I.C. relevant bien de la règle énoncée sous le II., aux réserves de l'inversion sémantique opérée pour des raisons pragmatiques.

3. Des exceptions à une règle ?

Le lexique est réputé lieu de toutes les irrégularités, mais on vient de voir que les « perturbations » résultent davantage de phénomènes de lexicalisation à caractère pragmatique que de réelles exceptions à une règle ou de l'existence de deux règles différentes. Ainsi en est-il de l'élément *-phage* qui correspond à deux formants différents dans le composé *asophage* et, entre autres, dans un composé comme *anthropophage* « qui mange de la chair humaine ». En effet, *asophage* remonte à un vieux dérivé dit progressif à 1^{er} élément verbal, attesté dès Aristote, *Des Parties des Animaux*, 2, 3, 9, et il signifie en grec « qui porte (*oisô*) ce qu'on mange (*phagein*) ». Le terme est donc emprunté au grec mais il fait figure d'exception en

français, ce mode de formation n'ayant aucune productivité en français. En revanche, l'élément *-phage*₂ qui crée des composés régressifs de forme *X-phage* paraphrasables par « qui mange X » connaît une grande productivité en français, surtout dans la langue scientifique (*hippophage* (« qui mange du cheval »), *lithophage* (« qui mange la pierre »), *onychophage* (« qui mange ses ongles »), *xylophage* (« qui mange du bois »), mais aussi dans la langue courante avec des termes comme *théophage* désignant les chrétiens, *judéophage* ou *turcophage* dont on trouve une attestation chez Chateaubriand :

En diplomatie il était anti-musulman ; il affirmait que quarante mille polissons russes passeraient sur le ventre des janissaires et prendraient Constantinople. Bien que turcophage, mon père avait nonobstant rancune au coeur contre les polissons russes
(CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 159).

Bien évidemment, la paraphrase « qui mange X » est une glose grossière qui peut être affinée en « qui détruit X » (*lithophage*) ou « qui bouffe du X, anti-X » (*turcophage*). En marge de cette série très productive, on a cependant le composé *sarcophage*, étymon de notre mot *cercueil* qui fait figure d'élément perturbateur. Comment en arrive-t-on à ce sens spécialisé ?

Il faut noter qu'à côté du nom *sarcophage* existe un adjectif *sarcophage*, synonyme de *carnivore* ou de *créophage* qui appartient pleinement à la règle productive. Le TLFi fournit un exemple du XVII^e siècle : « *sarcophages yeux* » et un autre du XIX^e siècle qui correspond à une conversion de l'adjectif en nom : « 1874 subst. « mouche à viande » (BOUILLET) ». Il s'avère que le nom *sarcophage* au sens de « cercueil » provient également d'une ellipse, le dictionnaire TLFi donnant l'expression *lapis sarcophagus* comme étymon du terme :

Prononc. et Orth. : [sɑʁkɔfɑːʒ]. Att. ds *Ac.* dep. 1762. **Etymol. et Hist.** 1. a) 1495 subst. *sarcophage* « cercueil (en pierre), tombeau » (JEAN DE VIGNAY, *Miroir hist.*, livre 25, chap. 6, éd. 1531, f^o 91 v^o), attest. isolée jusque *Trév.* 1752; b) 1762 « le cercueil ou sa représentation dans les cérémonies funéraires » (*Ac.*); 2. a) 1653 adj. *sarcophages yeux* « (au fig.) anthropophage » (Th. CORNEILLE, *Berger extravagant*, IV, 5, éd. F. Bar, p. 172); b) 1752 « qui consume les chairs » (*Trév.*); c) 1874 subst. « mouche à viande » (BOUILLET). Empr. au lat. *sarcophagus* adj. « qui consume les chairs » cf. *lapis sarcophagus* « pierre sarcophage (servant de cercueil parce qu'elle avait la réputation de consumer les chairs) », et comme subst. masc. ou neutre « tombeau, sarcophage (de différentes matières) », gr. σαρκοφάγος « qui consume les chairs », v. *cercueil*; au sens 2 c cf. lat. sc. *sarcophaga* dep. 1826 (MEIGEN d'apr. NEAVE t. 4). **Fréq. abs. littér.** : 135. **Bbg.** BORN, 1967, p. II, 63. —ROHLFS (G.). *Romanische Philologie*. Heidelberg, 1950, p. 64.

En fait, le terme est d'origine grecque, comme l'atteste ce commentaire du *Dictionnaire Etymologique de la Langue Grecque* de Chantraine, p. 988 :

« nom d'une pierre exploitée près d'Assos en Troade qui était employée pour faire des bières, et qui était censée faire disparaître les corps (Poll. 10, 150, Pline, cf Kretschmer, Gl. 22, 1934, 265 avec la note de Müller), d'où le sens de *sarcophage* (inser.) et ensuite l'emprunt lat. *sarcophagus*, v.h.all. *sarch*, fr. *sarcophage*. »

D'après les spécialistes de l'Antiquité¹², le mot courant du *cercueil* en grec est *soros* « cuve » et le mot *sarcophagos* demeure d'un emploi très limité, et ce dans l'aire la plus orientale du monde grec. D'ailleurs, le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* observe que les langues romanes n'ont pas retenu *sarcophagus* à l'exception du français. En revanche, il apparaît en vieux haut allemand et est à l'origine de l'allemand *Sarg*. Même si la présence du terme en français est peut-être liée aux invasions germaniques, il n'en est pas moins curieux qu'un terme rare en grec ait connu un tel succès en occident, concurrençant *bière* « civière » qui remonte à une racine indo-européenne **bher* « porter ». Quoi qu'il en soit, combien de locuteurs francophones sont-ils capables de relier *sarcophage* à *cercueil* si ce n'est pour définir un sarcophage comme un type de cercueil, preuve que le terme est totalement lexicalisé et donc inanalysable en français contemporain.

CONCLUSION

Comme le rappelle pertinemment B. Fradin (2003 : 263) : « Un des objectifs de la linguistique est de formuler des règles susceptibles de rendre compte de régularités observables relatives à un phénomène donné ». Si tout le monde s'accorde sur ce constat, il n'en demeure pas moins vrai que la conception que l'on peut avoir de la notion de « règle » peut notablement diverger d'une théorie à une autre. B. Fradin, à la suite de Laks (1996), oppose ainsi les tenants d'une version « descriptive » de la règle, celle-ci exprimant « une réduction rationnelle des régularités observables à un principe synthétique de régularité » (Laks (1996 : 124) aux tenants d'une version « générative » de la règle, celle-ci devenant « le principe générateur des régularités observées » (Fradin (2003 : 266). L'adoption d'une de ces deux conceptions a des conséquences majeures dans le domaine

¹² Je tiens à remercier Jean Gascou, professeur de papyrologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, d'avoir bien voulu m'aider dans ma recherche documentaire et de m'avoir éclairée grâce à sa grande érudition.

du lexique, et plus spécifiquement dans celui de la morphologie constructionnelle, parce que le lexique invite tout particulièrement à se pencher sur la question de la « régularité » et de l'exception, autrement dit de la perturbation. Pour une morphologue comme D. Corbin, du moins dans l'état où nous connaissons son œuvre (Corbin 1987, Corbin 1991), la notion de Règle Morphologique obéit à une logique générative, sur-générative même comme le dit l'auteur. La règle consiste en la mise en évidence d'un « patron » de construction de lexèmes qui met en œuvre une Opération Sémantique, un Rapport Catégoriel et diverses Opérations Morphologiques. Dès lors, on est contraint de multiplier les règles quand on observe des variantes catégorielles ou des changements sémantiques notables. Dans ce cadre théorique, le fait que les composés en *-drome* les plus récents présentent aussi bien une base nominale qu'une base verbale en 1^{ère} position constitue une « perturbation », et l'on peut imaginer quelques procédures qui pourraient être proposées pour « réajuster » les données observables à ce que souhaite trouver le morphologue : un *baisodrome* ne serait pas le « lieu destiné à baiser », mais le « lieu destiné à la baise » (ou « au baiser » pour les plus prudes !), l'opération de conversion venant toujours à propos pour sauver les hypothèses... Ce type d'hypothèse s'avère inutile si l'on admet la capacité d'un terme à servir de modèle pour créer tout un paradigme, comme c'est le cas pour *hippodrome* comme j'ai tenté de le démontrer.

Dans le cas d'*homéopathie*, le recours à des règles différentes est encore plus évident, pour des raisons cette fois essentiellement sémantiques : les lexicographes du TLFi ne proposent-ils pas de paraphraser *-pathie* successivement par « sensation », « thérapie » et « maladie » ? La justification donnée est que le terme est un emprunt, en l'occurrence à l'allemand, d'où la perturbation qu'il produit dans un système gréco-français homogène, un peu comme le mot *linguistique* qui ne se prononce pas « normalement » en français parce que le terme est emprunté à l'allemand avec sa prononciation. Pourtant, on a vu que c'est bien la même et unique règle qui est à l'origine du terme, et ce ne sont que des connaissances encyclopédiques attachées au terme même, à savoir le principe *similia similibus* souvent réduit à la formule « le mal par le mal », et surtout le traitement par très petites doses qui ont entraîné l'évolution de sens : perturbation donc, mais à force de réajustements pragmatiques. Au point que le sens d'*homéopathie* se confond dans la compétence langagière avec ces données pragmatiques : l'homéopathie est une médecine douce puisqu'elle ne prescrit que des petites doses !

Quant à notre *sarcophage*, qu'en dire sinon qu'il aurait pu être aussi bien un *sarcothèque* qu'un *carnivore*, un *créophage*, voire un *anthropophage* ou un *zoophage* ? Il fait partie de ces mots dont la formation s'est totalement opacifiée dans la conscience linguistique

moyenne, au point qu'on pourrait les considérer comme des mots simples. Il n'y a donc que les morphologues à être perturbés. A moins qu'un journaliste du *Canard Enchaîné* ne nous propose prochainement un titre évoquant quelque homme politique... *sarkophage* des ambitions d'un autre.

BIBLIOGRAPHIE

- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer
- CORBIN 1991, « Introduction. La formation des mots : structures et interprétations », *Lexique* 10, p. 7-30
- CHANTRAINE André, 1983, *Dictionnaire Etymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck
- DARMESTER Arsène, 1877, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui les régissent*, Paris, Vieweg
- DARMESTER Arsène, 1887, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave
- FRADIN Bernard, 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, P.U.F.
- KLEIBER Georges, 1999, *Problèmes de sémantique. La polyphonie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion
- HAHNEMANN Samuel, 1796, *Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales, suivi de quelques aperçus sur les principes admis jusqu'à nos jours*, Iéna
- LAKS Bernard, 1996, *Langage et cognition*, Paris, Hermès
- SAUSSURE Ferdinand de, 1969 [1916], *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot

Dictionnaire Historique de la Langue Française

Le Petit Robert électronique sur CdRom, Havas Interactive

Le Trésor de la Langue Française informatisé (www.tlfi.fr)

Frantext, base de données textuelles de l'Inalif (en ligne)

moyenne, au point qu'on pourrait les considérer comme des mots simples. Il n'y a donc que les morphologues à être perturbés. A moins qu'un journaliste du *Canard Enchaîné* ne nous propose prochainement un titre évoquant quelque homme politique... *sarkophage* des ambitions d'un autre.

BIBLIOGRAPHIE

- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer
- CORBIN 1991, « Introduction. La formation des mots : structures et interprétations », *Lexique* 10, p. 7-30
- CHANTRAINE André, 1983, *Dictionnaire Etymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck
- DARMESTER Arsène, 1877, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui les régissent*, Paris, Vieweg
- DARMESTER Arsène, 1887, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave
- FRADIN Bernard, 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, P.U.F.
- KLEIBER Georges, 1999, *Problèmes de sémantique. La polyphonie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion
- HAHNEMANN Samuel, 1796, *Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales, suivi de quelques aperçus sur les principes admis jusqu'à nos jours*, Iéna
- LAKS Bernard, 1996, *Langage et cognition*, Paris, Hermès
- SAUSSURE Ferdinand de, 1969 [1916], *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot

Dictionnaire Historique de la Langue Française

Le Petit Robert électronique sur CdRom, Havas Interactive

Le Trésor de la Langue Française informatisé (www.tlfi.fr)

Frantext, base de données textuelles de l'InalF (en ligne)